

mots croisés

Bulletin de liaison de la
Bibliothèque Départementale de Prêt

Édito



N

otre bulletin de liaison continue d'évoluer ;
maquette et contenu soulignent les
mutations en cours dans nos bibliothèques
et dans la société dont elles sont le reflet.

C'est tout le sens des nombreuses
questions que la profession se pose
au sujet de l'avenir des bibliothèques, la nature de l'offre
à développer, et par exemple la pertinence à y maintenir
mais également à y développer des secteurs musique.

Le dossier de ce numéro y est donc consacré. Il se fait l'écho
de la journée-réseau qui s'est tenue le 21 juin dernier à la BDP et qui a accueilli toutes
les bibliothèques du réseau de la BDP pour un temps tout à la fois festif et sérieux.
La fête de la musique ayant lieu le 21 juin, premier jour de l'été, l'occasion était trop
belle pour ne pas joindre l'utile, professionnellement parlant, à l'agréable...

Bonne rentrée à chacun d'entre vous !

Elle démarre avec le FORUM de la lecture publique sur le thème : « qu'est-ce qu'une
bibliothèque accessible » ? Qu'on se le dise, il ne s'agit pas seulement de la mise aux
normes du bâti (au 1^{er} janvier 2015) comme exigé par la loi, mais d'un questionnement
propre à revisiter entièrement l'offre faite aux usagers.

Elle continue avec la « Journée petite enfance » ; 10 ans déjà que nous œuvrons
pour que l'on mette des livres entre les mains des tout-petits dès leur plus jeune âge.
Non pour un apprentissage précoce de la lecture mais parce que le livre est encore trop
souvent synonyme d'exclusion pour celles et ceux qui ne le découvrent qu'au moment
du difficile apprentissage de la lecture. Mais nous reviendrons sur ces temps forts
dans nos prochains numéros...

Ce numéro permettra aussi d'aborder l'étude tout à fait instructive menée dans 17 pays
européens sur l'usage des ordinateurs en bibliothèque. Cette étude est présentée
par la B.P.I. (Bibliothèque Publique d'Information). L'image des bibliothèques
françaises auprès de leurs publics peut et doit encore évoluer... Nous sommes là
pour accompagner ces mutations en vous aidant à mieux les comprendre
et à mieux en cerner les enjeux.

Bonne lecture de ce nouveau numéro qui a pour but de vous informer, vous aider
et nourrir la réflexion que vous avez sur l'usage de la bibliothèque.

Claude HAUT
Président du Conseil général
Sénateur de Vaucluse

Sommaire

■ DOSSIER

- › Musique en bibliothèques aujourd'hui ? pages 2 à 6

■ VIE DU RÉSEAU

- › Inauguration de 2 nouveaux établissements dans le réseau : MAUBEC et CAROMB ! page 7

■ FOCUS

- › Enquête : l'usage de l'ordinateur dans les bibliothèques peut encore progresser pages 8 et 9

■ MANIFESTATIONS

- › Le prochain congrès mondial des bibliothèques en France !
- › Invitation au théâtre
- › Salon du livre et de l'illustration jeunesse
- › Le monde dans un livre - Denis Diderot et l'Encyclopédie
- › Fête du livre 2013
- › Fête du livre d'artiste 2013 page 10

■ NOUS AVONS AIMÉ

- › Livres, Disques page 11

■ BLOC NOTES

page 12

Mots croisés est une publication du Conseil général de Vaucluse

Comité de rédaction :

la Bibliothèque Départementale de Prêt
410, chemin de Brantes
84700 Sorgues
Tél. : 04 90 83 49 95
Fax : 04 90 39 58 17

Dépôt légal 3^e trimestre 2013
N° d'ISSN : 1291-6374

Conception : Conseil général de Vaucluse,
Devisocom



Dossier

Musique en aujourd'hui ?

U La traditionnelle journée - réseau de la B.D.P. a eu lieu le 21 juin dernier, jour de Fête de la musique ! Occasion rêvée pour saisir cette opportunité et aborder une problématique de pleine actualité pour les bibliothécaires musicaux à savoir, **quel avenir pour les secteurs musique en bibliothèque ?** En effet, avec l'arrivée d'Internet, de nouvelles pratiques d'écoute ont vu le jour : téléchargement, streaming, auxquelles s'ajoutent la crise de l'industrie du disque et de nombreux questionnements : à l'ère du numérique, quel avenir imaginer pour les secteurs musique en termes de collections mais aussi de service ? Et surtout, le disque compact a-t-il toujours sa place en secteur musique ?

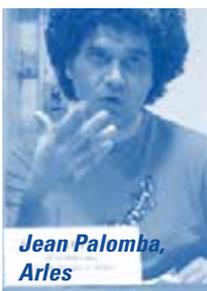


bibliothèques



Aude Stadelmann, Elise Mkadara, Catherine Canazzi, B.D.P.

La question se pose avec d'autant plus d'acuité que la B.D.P. de Vaucluse continue d'encourager et développer largement l'ouverture de dépôts musique dans les bibliothèques de son réseau. Elle a donc invité Jean Palomba, discothécaire de la ville d'Arles, bien connu de la profession pour ses prises de position en la matière, intervenu le matin. Quant à l'après midi, elle fut consacrée à une table ronde sur comment faire vivre une offre musicale en bibliothèque. Les invités en furent : Mireille Dangréau, coordinatrice du réseau des médiathèques intercommunales de la Communauté de communes Provence-Luberon-Durance, Émilie Quilichini-Mayeul, bibliothécaire à la médiathèque de Mérindol, Florence Ville, bibliothécaire à la médiathèque de Cabrières d'Avignon, René Vanderpoorte, discothécaire à la médiathèque intercommunale La Durance de Cavaillon.



Jean Palomba,
Arles

La musique en bibliothèque

En préambule, Jean Palomba a réaffirmé la pertinence du maintien des secteurs musique en bibliothèque. Car si nous vivons dans une société où la musique est omniprésente, les bibliothèques doivent plus que jamais se positionner comme un carrefour offrant un accès démocratique et gratuit aux œuvres musicales. Pivot de la culture musicale, les discothécaires sont des passeurs de musique : ils veillent à la promotion et à



Mireille Dangréau, Emilie Quilichini, René Vanderpoorte, C.C.P.L.D., Florence Ville, Cabrières d'Avignon

la diffusion d'une offre différente de celle que proposent les circuits commerciaux et/ou Internet. Pour amener un individu à la connaissance, dans cette société de surinformation, rien ne saurait remplacer la médiation humaine.

Et malgré une véritable tendance à l'érosion des prêts, les collections des secteurs musique (disques compacts, DVD musicaux, partitions) restent, en règle générale, parmi les plus empruntées, en particulier les partitions, sans doute en raison du développement de la pratique amateur.

Des pratiques bouleversées...

Jean Palomba a rappelé les grandes mutations dues à l'arrivée d'Internet et le constat fait dans les années 2000 sur la révolution des pratiques d'écoute, de diffusion et de création :

- pratique de la musique nomade,
- téléchargement et pratique du « peer to peer »,
- écoute en ligne (streaming),
- développement de la culture du titre et non plus de l'album,
- circulation d'informations sur la musique, de sélections et/ou partages de goûts.

On ne peut donc occulter le fait que le circuit de l'édition phonographique et les pratiques d'écoute soient bouleversés et qu'il y ait une crise de l'industrie du disque, les chiffres sont là pour l'attester.

On peut néanmoins affirmer que le disque compact ou CD ne disparaît pas et ce même si l'accès en ligne est pour les jeunes désormais la norme et que les ventes de disques compacts continuent à fléchir.

Musique en bibliothèques aujourd'hui ?

Mais force est de constater que le marché numérique reste inférieur à 25% du marché de la musique, et qu'en conséquence, l'offre physique est largement supérieure à l'offre numérique : les disques compacts se vendent donc deux fois plus que l'offre numérique.

Résistance ?

Etrangement et comme par réaction au mouvement de dématérialisation, les vinyles et les cassettes relégués au fond de nos réserves, connaissent une deuxième vie : c'est la mode « vintage » ! Dans notre réseau, la médiathèque La Durance, à Cavaillon, propose un choix de 33t et s'équipe de platines afin d'être en mesure de les prêter à des usagers qui ne disposent plus du matériel requis.

D'ailleurs, la nouvelle génération de disquaires indépendants a vu un renversement des ventes au profit du vinyle ! Pour Ground Zero (disquaire indépendant à Paris : Indie Rock, Pop, Electro, Hip Hop) en 4 ans, le rapport 80% 20% s'est inversé, sûrement en réaction à la dématérialisation !

L'offre numérique

Aujourd'hui, l'une des principales difficultés des bibliothèques publiques consiste à effectuer un choix de ressources musicales en ligne au sein d'une offre mouvante et hétérogène.

« Musique et Internet », telle est donc la thématique de la journée de formation que nous vous proposons **le 29 novembre prochain avec Gilles Rettel**. Que celles et ceux que la question intéresse se pressent ! (cf. brochure Formation. [Date-butoir d'inscription](#) : 8 novembre).

Certaines bibliothèques pilotes ont mené des expériences en matière d'offre musicale exclusivement numérique ; le constat est décevant. En fait, les pratiques d'écoute de la plupart des usagers restent encore largement dominées par l'emprunt de CD car l'offre de collections musicales en ligne est lacunaire.

Nous vous rappelons que via son Portail, la B.D.P. de Vaucluse vous propose une sélection de sites musicaux gratuits.

Comment constituer des collections musicales en bibliothèque ?

« Les collections des bibliothèques publiques doivent être représentatives de l'ensemble des connaissances, des courants d'opinion et de la production éditoriale. »

(Cf. Article 7 de la Charte des bibliothèques).

La bibliothèque « hybride »

L'ensemble des professionnels est unanime pour considérer l'offre numérique comme complémentaire et non comme devant se substituer à l'offre physique. Les bibliothèques doivent offrir des collections musicales *riches* qui s'adressent à des publics *larges* aux pratiques *diversifiées*. Ressources physiques et numériques (téléchargement et/ou streaming) sont donc appelées à cohabiter et c'est ce qui fait dire à certains que l'on assiste à la naissance de la bibliothèque hybride.

La bibliothèque propose alors des services traditionnels « augmentés » de ressources électroniques :

- streaming et téléchargement,
- musique libre de droits, que nous avons vocation à proposer,
- numérisation des collections physiques, pour en faciliter l'écoute.

Il est intéressant de noter que contrairement à l'idée préconçue selon laquelle la pratique d'Internet s'opposerait à la fréquentation d'une bibliothèque, on a pu constater que la pratique d'Internet et la fréquentation de la bibliothèque fonctionnaient en synergie : la concurrence d'Internet n'est pas avérée et les usagers de bibliothèques sont globalement plus équipés et plus utilisateurs de technologies numériques que les non-usagers de bibliothèques. Il serait cependant faux d'affirmer que le succès du prêt du CD n'a pas été freiné par la concurrence de la musique en ligne.

C'est dans ce contexte que l'ACIM (Association pour la Coopération des professionnels de l'Information Musicale) affirme dans son manifeste que si la place du CD pourrait être amenée à se réduire à moyen terme, sa présence reste pour l'instant la meilleure manière de **matérialiser dans nos locaux une offre musicale hybride**.

Un noyau dur, les CD

1- Car même si l'écoute par téléchargement ou streaming s'est définitivement installée, les modèles actuels d'accès en ligne ne sont pas satisfaisants : le modèle économique des plateformes numériques n'est en effet pas encore stabilisé. L'offre de musique en ligne reste lacunaire dès lors que l'on sort des musiques de consommation courante.

Jean Palomba nous rappelle que nous possédons dans nos collections physiques de véritables trésors que l'on ne retrouve pas dans l'offre numérique. Même si le CD, en tant

que support de masse, semble compromis, il devient support de véritables « niches » et doit nous encourager à travailler sur des artistes locaux, des fonds spécifiques etc.

- 2- Les collections physiques constituent aujourd'hui encore dans les bibliothèques publiques françaises le noyau dur des espaces réservés à la musique. La présence de supports à la matérialité forte tels les CD ou les imprimés est fondamentale car elle permet à elle seule d'ancrer l'offre musicale de la bibliothèque dans une dimension spatiale indispensable à sa visibilité.
- 3- L'écoute de musique sur CD reste très répandue chez les plus de 35 ans et constitue souvent le seul moyen pour les usagers d'accéder à des collections reflétant la diversité culturelle musicale.
- 4- Enfin, la qualité sonore des CD est meilleure que celle des fichiers compressés.



Une politique documentaire

La musique doit s'exprimer dans sa diversité, au cœur d'un ensemble de supports aussi bien sonores qu'imprimés : CD, monographies, périodiques, partitions, méthodes qui s'adressent aux pratiques amateurs.

Quel que soit le support sur lequel s'appuie une politique documentaire, il convient de penser cette politique en fonction d'un ensemble de paramètres liés non seulement aux missions de l'établissement mais aux réalités d'un territoire donné : publics desservis, complémentarité de l'offre avec les équipements culturels et musicaux existants.

Mutualiser les collections

L'offre de collections doit s'adapter de manière raisonnée aux réalités locales : il semble en effet indispensable d'étudier la complémentarité des collections de chaque bibliothèque avec l'offre musicale disponible sur un territoire donné.

Ainsi, s'écartant du modèle de l'encyclopédisme, certaines bibliothèques travaillent en réseau et se répartissent la constitution de collections spécialisées, en restant attentives à la complémentarité et à l'équilibre de cette offre à

l'échelle d'un territoire donné : ni trop pointue, ni trop généraliste !

De la médiation, toujours et encore

Face à l'arrivée de la musique en ligne et au fléchissement des prêts de documents, tous les acteurs de terrain s'entendent donc sur la nécessité de repenser l'offre musicale tant en termes de collections qu'en

termes de services : nous sommes maintenant en présence de bibliothèques musicales « augmentées ». Ce fut le thème de la table ronde de l'après midi où chacun put faire un retour sur ses propres expériences en bibliothèque.

- A l'heure d'Internet plus que jamais, **une visite à la bibliothèque municipale doit comporter une réelle plus-value par rapport à l'écoute de musique depuis son domicile** : on vient désormais à la bibliothèque dans le but de vivre une véritable expérience musicale faite de découverte, d'échanges, d'interactions. Il faut penser la bibliothèque comme un lieu de vie, de convivialité autour de la musique. En effet, à l'heure de la musique dématérialisée et de l'individualisation de l'écoute, on observe encore un fort engouement pour les concerts et festivals !
- Le foisonnement des ressources musicales en ligne mais aussi leur extrême hétérogénéité rendent le travail de médiation plus que nécessaire ! Peut-être a-t-on l'impression que tout est disponible, immédiatement, mais tout n'est pas visible, loin s'en faut.

Il faut donc **mettre l'accent sur la visibilité des collections**, et travailler à des actions autour de la musique :

- discographies avec tables thématiques,
- scénographie des espaces musique,
- prêt de pochettes surprises dans lesquelles, sur un thème choisi, on aura pris soin de mêler des livres, des DVD, des CD, des partitions. Les usagers font en effet preuve d'un vif intérêt pour la mixité des supports proposés,
- expositions,
- playlists,
- clubs d'écoute,
- brunch musicaux,
- séances d'écoutes musicales et de découvertes,
- conférences avec des créateurs,

Musique en bibliothèques aujourd'hui ?

- ateliers de pratique musicale : mises à disposition d'instruments de musique, développement de logiciels de pratique assistée par ordinateur,
- organisation de rencontres entre un artiste, son œuvre (sa représentation) et le public. Les artistes sont de plus en plus friands de ces rencontres.

La bibliothèque musicale doit en outre **créer des liens avec l'ensemble des lieux de culture musicale et avec les acteurs musicaux de son territoire** : écoles de musique, musiciens amateurs, associations diverses.

Elle peut devenir lieu de concerts pour des musiciens amateurs et/ou professionnels. Ainsi, le réseau des médiathèques intercommunales de la Communauté des communes Provence Luberon Durance (C.C.P.L.D.) a-t-il mis en place des cafés musicaux où chacun, autour d'un apéritif, peut s'exprimer musicalement.

Grâce au soutien de la création locale, l'heure est au décroisement entre écoutants et pratiquants ; se développent ainsi des collections « de niche » et une valorisation des musiques locales.



Certains n'hésitent pas non plus à affirmer la **présence de la bibliothèque sur les réseaux sociaux**, à animer des communautés, à devenir des « community managers » : travail sur des coups de cœur, médiatisation, chroniques radio etc. Nous sommes là sur un véritable terrain d'expérimentations où chacun peut exprimer au mieux sa créativité, tout est à inventer !

Cette journée-réseau a donc permis de réaffirmer la pertinence qu'il y a encore,

aujourd'hui, à ouvrir des secteurs musique en bibliothèques ; le maillon fort continuera pour un temps certain à en être le CD. Mais il est essentiel de renforcer le travail de médiation autour de la musique. Sachez que dans cette démarche, la B.D.P. sera toujours là pour vous former, vous conseiller, vous accompagner, n'hésitez donc pas à la contacter.

Petit clin d'œil sur cette journée « sérieuse » : elle fut musicalement animée par le « Dynamic Jazz Band » au son du jazz New Orleans ! Le passé flirtant avec le présent et le futur proche, nous montre une fois de plus que la musique est intemporelle et que rien ne remplace la rencontre avec un spectacle et des artistes vivants pour un temps de partage collectif !

MEMENTO :

- Sur tous ces sujets le site de l'ACIM, portail des bibliothécaires musicaux, est un centre de ressources incontournable ; l'association organise en outre chaque année les « rencontres nationales des bibliothécaires musicaux ».
- De même nous vous invitons à vous inscrire au forum « discothécaires_fr@listes.ircam.fr », lieu de débats, d'échanges, de partage entre professionnels des médiathèques publiques. Pour cela il faut s'inscrire sur : http://listes.ircam.fr/www/info/discothecaires_fr
- Enfin, vous pouvez également rejoindre les Hybrides de l'A.B.F. : www.bibliolab.fr/cms/content/pr%C3%A9sentation-du-groupe-abf-biblioth%C3%A8ques-hybrides

Vie du réseau

Inauguration de 2 nouveaux établissements dans le réseau : MAUBEC et CAROMB !

C'était à CAROMB, le 8 juin dernier. La bibliothèque s'est installée dans l'ancien Hôtel de ville réhabilité en Maison des services publics. On y trouve désormais la médiathèque Irénée Agard, mais également le centre communal d'action sociale, un conciliateur de justice, la M.S.A, le secours catholique, une assistante sociale du Département etc.

C'était à MAUBEC, le 5 juillet dernier. La bibliothèque s'est installée dans ce qui était anciennement la maison Deflaux, bien connue des habitants pour avoir été tout à tour « café-théâtre », casino, salle de jeux ! C'est aujourd'hui un nouveau pôle culturel baptisé du nom d'Armand Meffre en hommage au peintre, acteur et écrivain (1929 - 2009) ; il abrite tout à la fois une bibliothèque et une salle de projection cinématographique ; il se prêtera à de multiples animations : expositions, conférences, concerts, projections cinématographiques etc.



Focus

Enquête : l'usage de l'ordinateur dans les

La Bibliothèque Publique d'Information (B.P.I., Centre Pompidou, Paris) a présenté le 10 septembre 2013 une étude sur les ordinateurs en accès libre dans les bibliothèques de 17 pays européens. Les résultats permettent aux bibliothèques françaises de se situer par rapport à leurs homologues européennes, de pointer leurs atouts et leurs faiblesses, et de nourrir la réflexion sur l'évolution de leur activité.

En France, au moins un ordinateur connecté à Internet est mis à disposition du public dans « environ les trois quarts », des bibliothèques. A l'échelle de l'Europe, « au moins 80% » des établissements offrent ce service.

La France est bien placée pour la fréquentation - 13,6 millions d'adultes ont fréquenté une bibliothèque en 2012, soit 26% des plus de quinze ans ; elle affiche donc une fréquentation légèrement supérieure à la moyenne européenne, qui se situe à 23%.

Tous les pays européens font le même constat : plus les citoyens avancent en âge, moins ils fréquentent les bibliothèques. Sur la tranche d'âge 15-24 ans, la France (46%) fait, là encore, sensiblement mieux que la moyenne européenne (38%).

Mais, **seulement 5% des personnes fréquentant les bibliothèques ont utilisé un ordinateur en libre accès**. Là, la France affiche une faiblesse, car la moyenne européenne se situe à 14%.

Ce résultat est vraiment très décevant, car les bibliothèques françaises se sont mises en ordre de bataille pour s'équiper, regrette Christophe Evans. Il y a manifestement un décalage entre, d'une part, le discours sur l'équipement informatique des bibliothèques et les investissements réalisés, et, d'autre part, le faible nombre d'usagers des ordinateurs.

La première raison qui vient à l'esprit est le taux d'équipement des foyers, en constante progression. Ce que confirment les réponses des usagers, lorsque les enquêteurs leur ont demandé les raisons de cette non-utilisation des ordinateurs : 80% ont indiqué avoir chez eux un ordinateur connecté à Internet. Cependant, cette corrélation n'est pas la seule explication.



Les autres résultats européens montrent en effet que plus le taux d'équipement des foyers est élevé, plus l'utilisation des ordinateurs en libre accès est importante.

Annie Dourlent souligne donc qu'il faut se demander si les bibliothèques ont suffisamment pensé aux services associés à ces ordinateurs. Il semble que jusqu'à présent, elles se soient surtout focalisées sur les machines.

La gratuité unanimement plébiscitée - A 99%, les utilisateurs d'ordinateurs en libre accès dans les bibliothèques françaises avancent la gratuité comme une chose « importante ». Taux qui s'établit à 92% à l'échelle européenne.

En France, la gratuité constitue la principale motivation à 41% (contre 33% pour l'Europe). 27% des personnes interrogées disent que c'est pour elles la seule possibilité d'accéder à Internet (19% à l'échelle européenne). A noter, aussi, le fait de « travailler ou être avec des amis ou d'autres personnes », qui concerne 18% des utilisateurs d'ordinateurs dans les bibliothèques françaises (12% au sein de l'UE). Élément qui renvoie au rôle social des équipements de lecture publique.

Une image écornée de la profession

« Il a été demandé à tous les usagers de bibliothèques leur opinion sur les bibliothèques publiques, par l'intermédiaire

bibliothèques peut encore progresser



Bibliothèque de Murs

d'affirmations auxquelles ils devaient répondre par « d'accord » ou « pas d'accord », détaillent les auteurs du rapport.

Et là, force est de constater que le bilan, pour la France, n'est guère gratifiant. Ainsi, seules 25% des personnes interrogées estiment que les bibliothèques disposent d'un personnel « hautement qualifié » (contre 43% à l'échelle européenne). C'est le taux le plus bas, se désole Christophe Evans. Il y a là une sorte de déconsidération relative des compétences du personnel, et pas seulement sur le numérique, puisque la question était générale.

Moins de la moitié des personnes interrogées (44%) trouvent les bibliothèques « conviviales et accueillantes » (contre 58% des Européens).

La charge est lourde car elles font d'énormes efforts sur l'accueil, les politiques des publics, l'élargissement de la gamme des services. Mais manifestement, la représentation des bibliothèques n'a pas beaucoup changé, commentent Annie Dourlent et Christophe Evans. Elles n'ont sans doute pas encore réussi à réunir toutes les conditions permettant de changer leur image. Les horaires d'ouverture, très insuffisants, font sûrement partie des problèmes. Si nous voulons jouer un rôle dans la Cité, être un facteur de cohésion

sociale, il y a là beaucoup de questions à se poser, que nous livrons à nos collègues.

Une fenêtre sur les apprentissages, la formation et la recherche d'emploi

26% des usagers ont eu, en France, une activité « éducative » en bibliothèque en 2012 (25% à l'échelle européenne) : conférence, participation à un débat, aide aux devoirs ou à des travaux d'études, séance d'initiation à l'informatique etc. Ils sont 46% à avoir bénéficié de l'aide d'un bibliothécaire ou d'une démonstration pour utiliser un ordinateur (49% à l'échelle européenne).

23% des utilisateurs d'ordinateurs en bibliothèque ont eu une démarche liée à l'emploi (recherche d'annonces, d'informations sur l'emploi, élaboration de lettres et de CV, amélioration des compétences pour le poste actuellement occupé etc.). Un taux sensiblement inférieur à la moyenne européenne : 30%.

Selon le rapport, les bibliothèques confirment donc leur rôle en tant que tremplins pour l'amélioration des compétences, mais également dans le domaine de l'emploi.

Manifestations



LE PROCHAIN CONGRÈS MONDIAL DES BIBLIOTHÈQUES EN FRANCE !

25 ans après le dernier congrès de l'IFLA tenu en France (à Paris en 1989), le 80^e congrès mondial de l'IFLA aura lieu à Lyon du 16 au 22 août 2014.

3500 personnes venues de 150 pays sont attendues au Palais des congrès de Lyon autour du thème « Bibliothèques, Citoyenneté, Sociétés : une confluence vers la connaissance. »

Les volontaires souhaitant prêter main forte au congrès en proposant leurs compétences, en traduction par exemple, peuvent adresser leur candidature par mail.

Les appels à communication seront ouverts à l'automne.

En savoir plus sur le congrès de l'IFLA à Lyon et sur les réunions satellites : www.cfibd.fr/IFLA-2014-A-LYON.html

« INVITATION AU THÉÂTRE »

Bedoin

samedi 23 novembre 2013.

À l'auditorium du Centre Culturel Hélen Adam

Contact : Bibliothèque municipale

Tél. : 04 90 65 60 08

SALON DU LIVRE ET DE L'ILLUSTRATION JEUNESSE

Roussillon

du jeudi 21 au dimanche 24 novembre 2013

À la Médiathèque Simonne et Jean Lacouture

Invités d'honneur Hubert Ben Kemoun et Cécile Gambini

Événement incontournable dans le pays d'Apt pour tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin à la littérature jeunesse.

Contact : Médiathèque

Tél. : 04 90 05 56 40

<http://mediathequeroussillon84.blogspot.com>

« LE MONDE DANS UN LIVRE - DENIS DIDEROT ET L'ENCYCLOPÉDIE »

Sault

du mercredi 16 octobre au dimanche 3 novembre 2013

Tricentenaire de la naissance de Diderot à l'Espace Culturel du Moulin des Aires

Exposition, conférence, lecture-spectacle et animation.

Contact : Association BiblioFil

Tél. : 04 90 64 05 38

Bibliothèque municipale

Tél. : 04 90 64 12 75

FÊTE DU LIVRE 2013

Aix-en-Provence

du jeudi 17 au dimanche 20 octobre 2013

« De la Baltique à la Méditerranée » : En descendant l'Elbe et le Danube à la Cité du livre

Dialogues et résistances des mers du nord à la Méditerranée avec des écrivains, des poètes, des artistes, plasticiens, musiciens...

Contact : Les Ecritures Croisées ecritures.croisees@free.fr

FÊTE DU LIVRE D'ARTISTE 2013

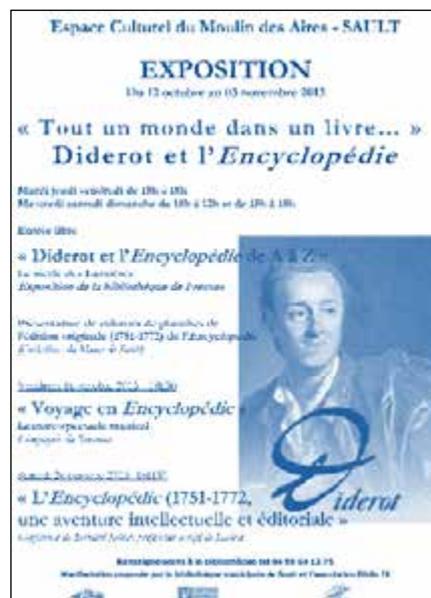
Forcalquier

du vendredi 25 au dimanche 27 octobre 2013

« Célébration du centième anniversaire de la naissance d'Albert Camus »

Contact : Association Forcalquier des Livres - Tél. : 04 92 75 09 59

fdlivres@orange.fr



Nous avons aimé

ADULTES

■ L'Empereur, c'est moi / Hugo Horiot ; postface de Françoise Lefèvre. - L'Iconoclaste, 2013.



Le « Petit Prince cannibale » a grandi. Aujourd'hui, âgé de trente ans, il est devenu comédien. Dans ce récit sobre, juste, douloureux parfois, il raconte ses jeunes années d'enfant autiste, sa peur des autres et de lui-même, son refus d'être au monde...

Une histoire vraie, faite d'incompréhension, de colère, de larmes, de petites et grandes victoires. Une histoire vraie qui interpelle... et bouleverse.

■ Exauce-nous / dessin Frédéric Bihel ; un récit de Pierre Makyo. - Futuropolis, 2013



Léonard, simple d'esprit, est à la recherche d'une femme. Il trouble Franck, écrivain en rade, qui s'aperçoit qu'à son contact certains vœux se réalisent. En fouillant dans le passé de Léonard, Franck découvre ce qui tourmente son ami.

En jetant leur plume et leur crayon sur une petite ville de province, Makyo et Bihel nous dépeignent une communauté d'amis, avec leurs attentes et leurs espoirs, mais aussi une quête de jours plus lumineux.

JEUNESSE

■ La Fille mirage / Elise Broach. Le Rouergue, 2013. - (DoADo. Noir).



Trois ados, Kit, le meilleur copain pénible, Jamie et Lucy, le frère et la sœur. Ils traversent les Etats-Unis en voiture pour se rendre dans le Sud, pour les vacances. Sur la route, la nuit tombe, un orage éclate, la visibilité chute brutalement et leur voiture heurte quelque chose ; sur le bord de la route, c'est une jeune fille morte qu'ils découvrent.

Elise Broach nous embarque dans un récit palpitant, qu'on ne peut pas lâcher une seconde. Mais plus qu'un roman policier, c'est en fait une très belle histoire d'adolescence qui nous est proposée. La violence des sentiments, le tiraillement entre le désir de rester un enfant et celui de devenir adulte, les papillons

dans le ventre, ceux qui vous font vous sentir vivant, alors qu'autour de vous, tout n'est que cauchemar, et cet espoir immense et naïf que l'on porte dans la vie ; c'est la grande force de l'écriture de l'auteur que de nous replonger dans ce tourbillon d'émotions avec grâce et délicatesse.

■ Sweet sixteen / Annelise Heurtier. Casterman, 2013.



Arkansas, 1957 : pour la première fois, un lycée ouvre ses portes à de jeunes Noirs. Neuf garçons et filles vont avoir le courage d'affronter une année scolaire qui s'avèrera effrayante : mépris, insultes, coups et coups bas, jusqu'au lynchage...

Cette tentative d'intégration suscitera une véritable levée de boucliers et un déferlement de haine et de violence.

Un roman, inspiré de faits réels, que l'on reçoit comme un coup de poing.

DISCOTHÈQUE

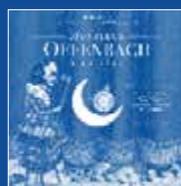
■ Sophie Maurin / Sophie Maurin. Universal Music France, 2013. - 1 d.c.+1 livret.



Une artiste complète dans la même veine qu'Emily Loizeau. Auteur-compositeur-interprète, Sophie Maurin nous offre un album plein de charme. Des textes poétiques où l'artiste joue avec les mots qu'elle accompagne

d'une voix toute en subtilité. Une musique riche en nuances entre ballades, pop, swing et ragtime... Un album pétillant.

■ M. Offenbach à la fête / Gilles Avisse, comp. Didier Jeunesse / Harmonia Mundi, 2012. 1 d.c.+1livret.



Un livre-CD pour les enfants sur Jacques Offenbach, quelle excellente idée ! Cette pièce de théâtre en hommage à ce compositeur, est un prétexte à mieux nous faire connaître tout à la fois le personnage et certaines

musiques et chants qui ont fait son succès. Le livre est superbement illustré, le cd qui l'accompagne merveilleusement conté et orchestré ! Ce livre-CD, tout en drôlerie, est particulièrement réussi !

Vie du réseau

Bloc-notes

■ AU REVOIR À

Carole VACCA, bibliothécaire pour la COVE pendant 3 années et qui s'occupe de l'action culturelle au sein de la médiathèque de **La Ciotat** depuis le 1^{er} octobre 2013.

Pier ANDRE, animateur multimédia à la Maison du Département de l'Isle-sur-la-Sorgue et qui a rejoint le **Parc du Verdon** comme chargé de projet pour le développement numérique.

■ BIENVENUE À

Marie-Line LASSEE qui a pris les rennes de la nouvelle médiathèque de **Saint-Saturnin-lès-Apt** le 2 septembre dernier.

Le **COBIAC** change de tête avec le départ de Monique ULPAT, remplacée par une nouvelle directrice, **Fanny SALMON**.

Flash info

Commandes de fournitures

Pour que les bibliothèques de son réseau puissent bénéficier de tarifs préférentiels pour l'achat de fournitures (**LIVRES ET DISQUES**), la B.D.P. centralise les bons de commande que celles-ci envoient aux fournisseurs. Cependant, nous vous rappelons que la B.D.P. est chargée **UNIQUEMENT** de regrouper vos bons de commande et de les envoyer tels qu'élaborés par vos soins aux fournisseurs concernés. Aussi nous vous demandons expressément d'apporter une attention particulière à l'élaboration de ces derniers. Il est très important d'y indiquer clairement le nom, la référence, la quantité ainsi que la couleur et les dimensions des produits s'il y a lieu.

N'hésitez pas à contacter
le secrétariat de la B.D.P.
Tél. : 04 90 83 49 95
Fax : 04 90 39 58 17

Vos bons de commande doivent nous parvenir impérativement avant le : **28 février, 31 mai, 30 septembre et 30 novembre**. (N'oubliez pas de dupliquer au préalable les exemplaires que nous vous avons déjà adressés). La facturation est établie à l'adresse de chaque bibliothèque.

Modalités d'emprunt sur place, à la B.D.P.

RAPPEL : Vous êtes de plus en plus nombreux à nous rendre visite entre les tournées afin de bénéficier des réassorts intermédiaires que nous vous avons proposés. Pensez impérativement à prendre rendez-vous à l'avance avec l'équipe des bibliothécaires qui doivent être disponibles pour vous accueillir et vous guider.

énu
ctur
le,
re
on c
que
de s